

FICHE "REPÈRES" DU BILAN SOCIAL 2017

Communes - 50 agents pour le département d'Ille et Vilaine



> 1 999 agents recensés dans ces collectivités dont 1 528 fonctionnaires, 149 contractuels et 322 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs -

→ 76% des agents sont fonctionnaires



Nombre d'agents sur emploi permanent de la strate :

Fonctionnaires > Minimum : 1 - Maximum : 37

Contractuels > Minimum: 0 - Maximum: 10



Précisions sur les CDI, emplois aidés et saisonniers ou occasionnels

- ⇒ 23 % des agents contractuels permanents en CDI
- ⇒ 24 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 70 % des contractuels sur emploi non permanent recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels

Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	11,4
Contractuels permanents	1,1
Agents sur emploi permanent	12.5

Effectif moven

Par catégorie :		Des 3 principales fil	ières :
- Catégorie A :	0,6	- Technique :	7,4
- Catégorie B :	1,1	- Administrative :	2,7
 Catégorie C : 	10,9	- Médico-sociale :	0,9

 En moyenne, 12,2 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) par collectivité en 2017



- > 10,0 fonctionnaires
- > 0,5 contractuels permanents
- > 1,6 contractuels non permanents

En moyenne, 22 180 heures rémunérées par collectivité

Caractéristiques des agents sur emploi permanent

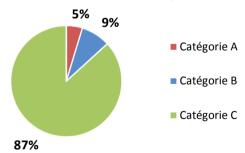
Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	22,8%	11,4%	21,8%
Technique	58,6%	64,4%	59,1%
Culturelle	3,7%	4,0%	3,8%
Sportive	0,3%		0,2%
Médico-sociale	7,5%	5,4%	7,3%
Police	0,2%		0,2%
Incendie			
Animation	6,9%	14,8%	7,6%
Total	100%	100%	100%

→ 70% des agents sur emploi permanent sont des femmes

Fonctionnaires	32%	68%	
Contractuels	16% 85%		
Ensemble	30%	70%	
	- Homr	mes Femmes	

Répartition des agents par catégorie



Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	53%
Adjoints administratifs	12%
ASEM	7%
Adjoints territoriaux d'animation	7%
Rédacteurs	5%

Pyramide des âges

En moyenne, les agents ont 46 ans

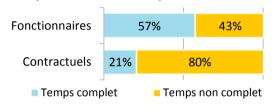
Âge moyen* des ag sur emploi perman		de + de 50 ans
Fonctionnaires	46,73	
Contractuels permanents	42,27	de 30 à 50 ans
Ensemble des	46.22	
permanents	46,33	de - de 30 ans
Contractuels non	37,47	•
permanents	37,47	



^{*} L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Temps de travail des agents sur emploi permanent

Répartition des agents à temps complet ou non complet



Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

Congé parental

Principales causes de départ d'agents

Mouvements

 En 2017, 153 arrivées d'agents sur emploi permanent, 387 départs

6 contractuels permanents ou non nommés stagiaires

Emplois permanents

Effectif physique théorique au 31/12/2016*	Effectif physique au 31/12/2017
1 911 agents	1 677 agents

	Ensemble	4	-12,2%
<u> </u>	Contractuels	7	-59,1%
	Fonctionnaires	7	0,72%
	Variation d e entre le 1er janvier et		re 2017
			* cf. page 5
	•		•

ue théorique Effectif physique au Départ à la retraite 9%

59%

Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	34%
Recrutement direct	33%
Remplacements (contractuels)	17%
Voie de mutation	8%
Intégration directe	5%

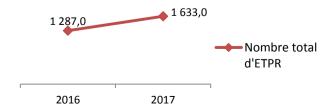
(effectif physique rémunéré au 31/12/2017 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016) / (Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016)

permanents

 Évolution des moyens humains en Équivalent Temps Plein Rémunéré permanents et non permanents

La variation du nombre d'ETPR permet d'appréhender plus précisément l'évolution des moyens humains dont dispose les collectivités

Hausse de 27% des ETPR entre 2016 et 2017



Fin de contrats 18%
Départ à la retraite 9%
Mise en disponibilité 4%
Mutation 4%

^{*} Variation des effectifs :

Budget et rémunérations

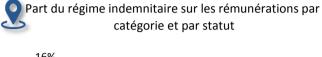
Les charges de personnel représentent 45,49 % des dépenses de fonctionnement

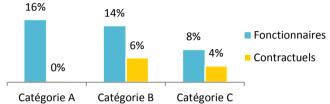
Montant global	Budget de	255 070 559 €	_ Charges de _ personnel*	.	Soit 45,49 % des
Montant moyen*	fonctionnement*	1 932 353 €		879 095 €	dépenses de fonctionnement

^{*} Les montants moyens par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 9,46 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations : Fonctionnaires 9,74% Contractuels sur emplois permanents 4,07% Ensemble 9,46%





		Montant global	Montant moyen
Rémunérations des	Rémunérations annuelles brutes :	32 916 138 €	245 643 €
agents sur emploi	Primes et indemnités versées :	3 114 815 €	23 245 €
	Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	268 148 €	2 001 €
permanent :	Nouvelle Bonification Indiciaire :	216 089 €	1 613 €
Rémunérations	des agents sur emploi non permanent :	3 394 117 €	25 329 €

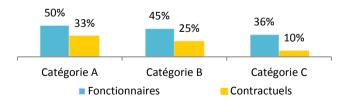
→ 76%* des collectivités cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage des contractuels

Formation

* Calculé sur les collectivités ayant répondu à cet indicateur

➡ En 2017, 32,4% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

> Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2017



→ 393 533 € ont été consacrés à la formation

Montant moyen consacré à formation par collectivité en 2017 :

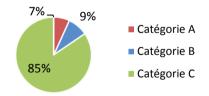
2 937 €

Répartition des dépenses de formation par organisme

> CNFPT	76 %
> Autres organismes	20 %
> Frais de déplacement	4 %

2 304 jours de formation suivis par les agents permanents en 2017, soit en moyenne 17 jours par collectivité

Répartition des jours par catégorie hiérachique



Nombre moyen de jours de formation par agent sur emploi permanent :



> 1,4 jours par agent

Répartition des jours de formation par organisme

> CNFPT	60%
> Autres organismes	39%
> Interne	1%

Promotions

431 avancements, promotions ou réussites à concours en 2017

- > 8 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade en 2017
- > 19 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon en 2017
- > 1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion interne en 2017

– Absentéisme –

→ En moyenne, 18,1 jours d'absence pour tout motif médical en 2017 par fonctionnaire



 En moyenne, 8,6 jours d'absence pour tout motif médical* en 2017 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	3,36%	2,17%	3,26%	2,60%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	4,97%	2,37%	4,73% 	2,60%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	5,62%	2,82%	5,37%	3,02%

Cf. p5 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Accidents du travail

55 accidents du travail déclarés au total en 2017

En movenne:

- > 2,8 accidents du travail pour 100 agents
- > 0,5* accidents du travail déclarés par collectivité
- > 75 jours d'absence consécutifs par accident du travail
- > 41 collectivités concernées par au moins un accident du travail, soit 35%*

* Calculé sur les collectivités ayant répondu à cet indicateur

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

25 collectivités emploient au moins un agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi, soit 19%



38 travailleurs handicapés, soit 2% des agents sur emploi permanents

- ⇒ 9 travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent, soit 3% des agents non permanents
- ⇒ 81 % sont fonctionnaires*
- ⇒ 87 % sont en catégorie C*
 - * Calculé sur le nombre total de BOETH permanent ou non
- ⇒ 347 000 € de dépenses en matière de handicap

Prévention et risques professionnels

→ ASSISTANTS DE PRÉVENTION

50 assistants de prévention désignés

6 conseillers de prévention

→ FORMATION

89 jours de formation liés à la prévention (habilitations, secourisme du travail)

Coût total des formations : 7 307 € Coût par jour de formation : 82 €

→ DÉPENSES

Les collectivités ont effectué des dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : 52 304 €

 DOCUMENT DE PRÉVENTION
 48% des collectivités disposent d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

> Date moyenne de création : 2013 Date moyenne de mise à jour : 2014

Action sociale et protection sociale complémentaire

Participation à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	5 676 €	48 849 €
Montant moyen par	203 €	65 €



52% des collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales local

46% des collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales intercollectivité

9% des collectivités ont mis en place des prestations sociales servies directement aux agents

Relations sociales

> 10% des collectivités concernées par des jours de grèves en 2016 et 2017



1,5 jour moyen de grève recensé en 2017 par collectivité concernée 2,3 jours moyens de grève recensés en 2016 par

(ex.: restauration, chèques vacances...)

Pour les contractuels permanents :

+ Départs définitifs de contractuels

+ Départs temporaires de contractuels

+ Stagiairisation de contractuels de la collectivité

collectivité concernée

31/12/2017

Précisions méthodologiques

Formules de calcul - Effectif théorique au 31/12/2016

Pour les fonctionnaires :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2017

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires
- + Départs temporaires de titulaires ou de stagiaires
- Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- Stagiairisation de contractuels de la collectivité

Formules de calcul - Taux d'absentéisme

- Retours de titulaires stagiaires

Pour l'ensemble des agents permanents :

Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2016

+ Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2016

Nombre de jours calendaires d'absence x 100 Nombre d'agents au 31/12/2017 x 365

- Arrivées de contractuels

- Retours de contractuels

Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

3 « groupes d'absences »

1. Absences compressibles:

Maladie ordinaire et accidents du travail

2. Absences médicales :

Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

3. Absences Globales:

Absences médicale s + maternité, paternité adoption, autres raisons*

* Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.

En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

Réalisation

Cette fiche "Repères" reprend les principaux indicateurs du Bilan Social 2017. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un groupe de collectivités constitué par le Centre de Gestion et ainsi de disposer d'éléments de comparaison respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses individuelles du Bilan Social.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

> Date de publication : mai 2019

Version 13